

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1349

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, Mme Amiable, M. Asensi,  
M. Bocquet, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE 28**

À l'alinéa 9, après les mots :

« microbiologie des sols, »

insérer les mots :

« dans le domaine des relations entre pratiques agronomiques et biodiversité, dans le domaine de la toxicologie alimentaire et de l'écotoxicologie, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les besoins en terme de réorientation des programmes de recherche ne se limitent pas à la microbiologie des sols, mais d'autres champs de recherche font apparaître des besoins importants comme les relations entre pratiques agronomiques et biodiversité, ainsi que la toxicologie.